

Braine

2 décembre 2022



Assemblée générale extraordinaire

1. Bilan action période Août-Novembre 2022
2. Point d'information loi accélération EnR
3. Contribution à la concertation nationale sur le mix énergétique français (< 31/12/2022)
4. Prise en compte du Code de la Santé dans les lois d'accélération des EnR
5. Prise en compte du Patrimoine et Paysage pour le développement des EnR
6. Points divers

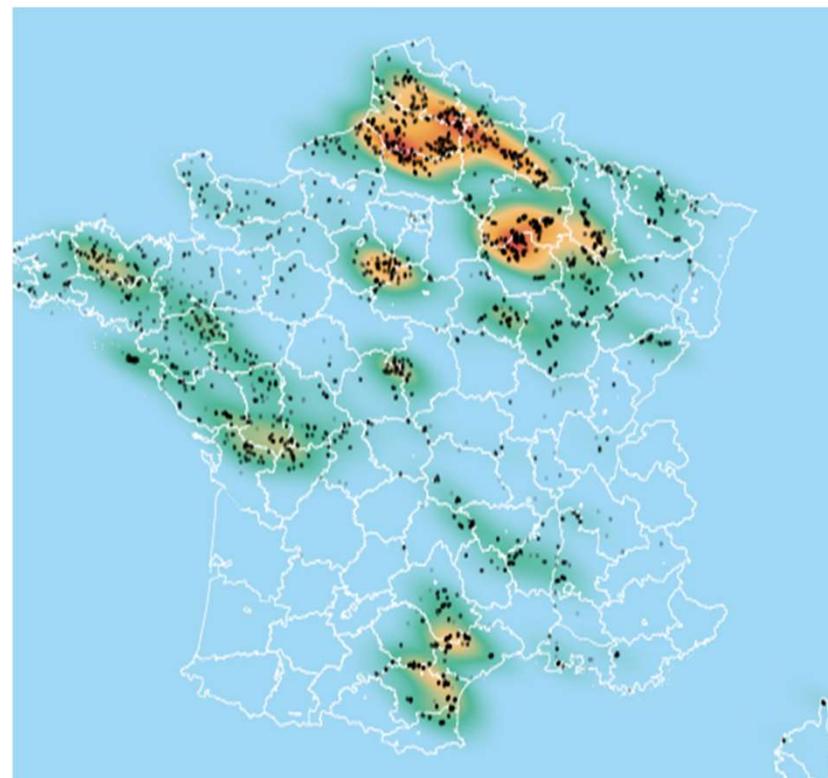
Bilan action période Août-Novembre 2022



ÉEDAM

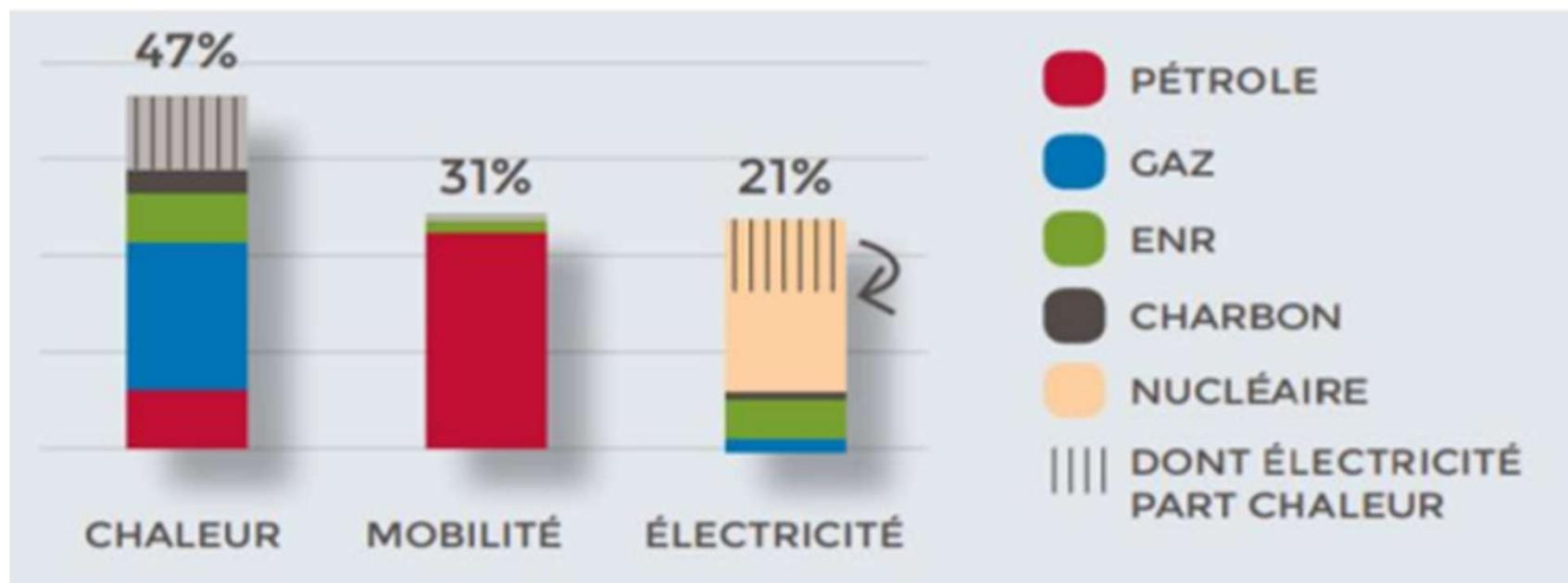
ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT
dans l' AISNE et la MARNE

1. Analyse rapports RTE et ADEME et établissement mix énergétique Enrtp (Août/Septembre)
2. Coordination interrégionale (Grand-Est, BFC, Occitanie, HDF, Vienne,..) et nationale (FED, CEREME, PNC,..)
3. Rencontres avec les Maires et Intercommunalités de l'Aisne et de la Marne
4. Courriers à 25 décideurs nationaux (**Sénat, AN, ARF, ADF, AMF, AMRF, CESE, EDF, RTE, CRE, ADEME, CNI – CSF Nouveaux systèmes énergétiques, SER, Enerplan, GPSE, CNDP, CNTE, SGI, SGPE, Académie de Médecine, CR GE, CD51, Préfet GE, Préfet Marne**)
5. Trois réunions d'information en Octobre à Fère-en-Tardenois, Fismes et Braine
6. Conférence de presse le 11 novembre à Brenelle
7. Actions juridiques EP Plateau des 3 communes
8. Communication : Contacts avec 300 représentants de presse TV, radio Aisne/Marne Outils de communication (pancartes, j'aime la France, Kakemono, Banderoles,)



- ✓ Suppression des avancées du Sénat
- ✓ Aucun encadrement des parcs éoliens (Distance 500 m inchangée, pas de prise en compte du Code du Patrimoine et Santé)
- ✓ Formalisation des zones propices qui deviendront impératives et non indicatrices
- ✓ Consultation Intercommunalités et non communes
- ✓ Vote en plénière le 5 décembre à 15h45
- ✓ Calendrier CMP (en attente)

PPE: verdissement des énergies carbonées (chaleur et transport) à coût collectif maîtrisé



Valorisons les ressources de la terre et profitons des rayons du soleil



ÉEDAM

ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT
dans l'AISNE et la MARNE



2020 : 69 TWh

2050 : 130 TWh

Biomasse

Comment : Centrales de chauffage urbain, chaudières bois, inserts individuels

Gain : Électricité des radiateurs électriques, chauffe-eaux électriques, source bois/biomasse à augmenter en FR

Où ? Centrales, maisons, immeubles, réseaux de chaleur, installations industrielles



2020 : 2,5 TWh

2050 : 80 TWh

Méthanisation

Comment : Des méthaniseurs associant déchets verts et OM pour produire biométhane et engrais

Gain : Économie circulaire produisant chaleur, biogaz, digestats et fertilisants

Où ? Le long des voies ferrées, voies d'eau, autoroutes, routes



2020 : 2,2 TWh

2050 : 8,5 TWh

Solaire Thermique

Comment : Produit de l'eau chaude (chauffe-eaux solaires individuels ou collectif)

Gain : Électricité des chauffe-eaux électriques

Où ? Sur les immeubles, bâtiments collectifs

2020 : 13 TWh

2050 : 125 TWh

Solaire photovoltaïque

Comment : Électricité produite par des panneaux (industrialisation FR comme les batteries)

Gain : Électricité additionnelle heures de pointe de la journée

Où ? Sur les maisons, parkings, bâtiments collectifs, hangars, les bâtiments logistiques, les friches industrielles et agricoles



Récupérons la chaleur de l'air et de la terre

Sauvegardons l'eau et son énergie



ÉEDAM

ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT
dans l'AISNE et la MARNE



2020 : 38 TWh

2050 : 270 TWh

Pompes à chaleur

Comment : Chaleur eau/air récupérée par des pompes à chaleur individuelles, collectives, industrielles

Gain : Électricité, radiateurs électriques, équipements industriels

Où ? Sur les maisons, les immeubles, les bureaux, les bâtiments collectifs, les bâtiments industriels

2020 : 2,7 TWh

2050 : 20 TWh



Géothermie

Comment : des installations individuelles (Puits canadiens ou des centrales de chaleur)

Gain : Electricité des système de chauffage

Où ? En zone urbaine ou industrielle (Immeubles, usines)



2020 : 60 TWh

2050 : 90 TWh

Hydroélectricité

Comment : Augmenter le rendement des STEP et développer les unités de plus de 1MW au fil de l'eau (rivières, barrages, hydroliennes)

Gain : Énergie plus régulière et valorisation de l'hydraulique fatale qui va dans la mer, réduction des crues

Où ? Barrages et lacs de plaine qui régulent les crues et alimentent en eau la profession agricole



Barrages collinaires

Comment : Avec des retenues hors réseau hydrographique (Captage ruisseau, eaux pluviales, ruissellement), sur le lit mineur ou le lit principal du rivière (Ex : Dordogne, Ain)

Gain : Récupérer une partie des 500 000 mrd m³ de pluie et neige qui tombent chaque année (Stockage des barrages français 7,6 Mrd m³ pour 453 km², 0,08% de la SAU française)

Où ? Dans les thalweg et proche des cultures pour éviter le pompage dans la nappe

Le BioGAZ

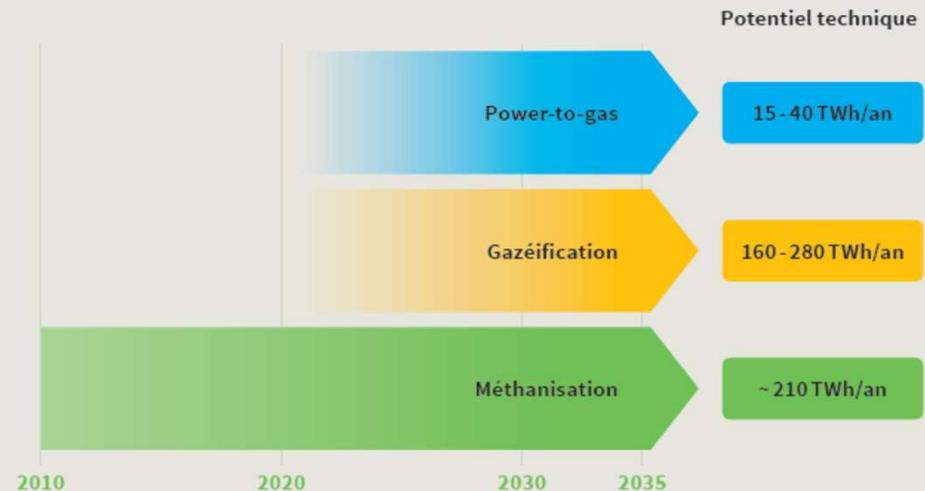
Méthanisation
Pyrogazéification
Power to Gas

3 procédés permettant la production de « gaz vert », énergie renouvelable non fossile, proche de [la neutralité carbone](#), contribuant ainsi à la transition écologique.

Pour une consommation gaz France 2016 de 463 TWh, l'étude montre la possibilité d'atteindre **100% de gaz renouvelable en 2035 en France.**

Potentiel technique à horizon 2035 des nouveaux procédés de production de biométhane

Sources : Étude de potentiel de méthanisation ADEME-SOLAGRO 2013 - Étude gazéification GRDF/MEDDE/MAAF/MEF - Étude power-to-gas ADEME/GRTgaz



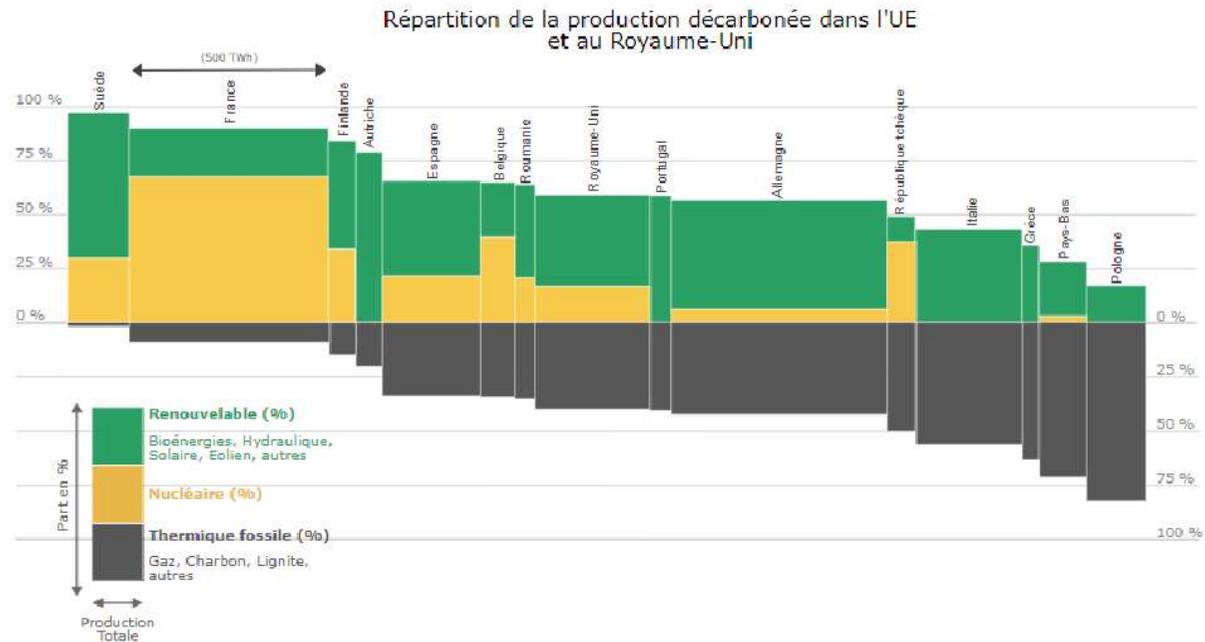
Les PAC , Pompes à chaleur

- La POMPE À CHALEUR affiche des performances permettant d'importantes ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (**4 kWh de chaleur pour 1 kWh d'électricité consommée**).
- Les pompes à chaleur permettent de DIVISER PAR 10 LES ÉMISSIONS DE CO2 par rapport à une chaudière classique.
- Avec plus d'UN QUART DES ÉMISSIONS NATIONALES DE CO2 issues du SECTEUR DU BÂTIMENT, les PAC apportent une solution déterminante pour atteindre les objectifs de la PPE et de la SNBC.
- 37,5 Millions de logements en France
- Environ 350 000 logements mis en chantier ces dernières années
- Un potentiel annoncé de 400 000 PAC R/O et R/R à partir de 2023

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les PAC devraient chauffer au moins 43 % des bâtiments dans le monde d'ici à 2050. En France, seuls 7 % des logements et 6 % des surfaces tertiaires en sont équipés,



Les mix énergétiques dédiées à l'électricité : en Europe



Données : ember-climate.org

Concertation publique nationale sur le mix énergétique français



Une démarche en 3 phases :

1. Contributions sur la plate-forme interactive : Réponse aux questions et propositions
2. Réunion régionale à Metz le 15 décembre matin
3. Forum des jeunes début 2023

Pour réparer la future Loi de programmation Energie e Climat et ensuite les Programmmations pluri-annuele de l'énergie sur la période 2024-2033

Conception énergétique des bâtiments

- ✓ Bâtiments standards individuels (maison et appartements) avec PAC et PV et régulation;
- ✓ PAC et PV pour le tertiaire (Industrialiser et augmenter la capacité des PAC);
- ✓ PAC et PV pour les batiments historiques Solutions et objectifs;
- ✓ PAC et PV pour les batiments des collectivités / Solutions et objectifs;
- ✓ Renovation existant standardisée et pas sur mesure pour accélérer et baisser les coûts

Un Mix équilibré

- ✓ Mix avec des techniques maîtrisées;
- ✓ Mix avec des solutions rapides à mettre en œuvre;
- ✓ Mix avec les ressources naturelles et renouvelables grâce au soleil;
- ✓ Mix répondant aux besoins-clé (47% chaleur / 31%mobilité);
- ✓ Mix territorialisés pour les EnR;
- ✓ Représentants des collectivités/EPCI dans les Comités régionaux de l'énergie (CRE);
- ✓ Mécanisme de concertation/Consultation des CRE avant décisions

Hérésie économique et impacts territoriaux

- ✓ Impact sur le coût de l'énergie de base (yc compris pb éoliennes EU);
- ✓ Impacts sur le réseau électrique RTE et Enedis;
- ✓ Impact sur le besoin de gaz et cout énergie pour intermittence (Import.GNL)
- ✓ Impact sur le contenu en CO2 du mix français (cout complet et effet back-up;
- ✓ Impact sur l'indépendance énergétique
- ✓ Impact sur la réindustrialisation énergétique de la France
- ✓ Impact sur le fonctionnement des conseils municipaux et la démocratie
- ✓ Impact et concertation ouverte et transparente sur les territoires impactés 15 à 25 km de rayon / caractère inadapté du rayon de 6 km des EP
- ✓ Impact sur le patrimoine culturel
- ✓ Impact sur les paysages
- ✓ Impact sur la santé
- ✓ Impact sur la valeur des biens
- ✓ Impact économie des territoires (tourisme, désertification, départ résidents,..)
- ✓ Impact biodiversité

Moratoire pour les éoliennes terrestres plein champ

- ✓ Consommation espace/Terre agricole plus que toute autre solution;
- ✓ Industrialisation des espaces ruraux;
- ✓ Absence de prise en compte en amont des documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU..) qui doivent être opposables;
- ✓ Absence de prise en compte des rejets des conseils municipaux;
- ✓ Héresie économique, écologique et énergétique

Industrialisation - 8 propositions 6000 c en section 4

- ✓ Plan Chaleur (47% des usages);
- ✓ Plan mobilité décarbonée;
- ✓ Plan biogaz;
- ✓ Plan industriel PAC amont et aval;
- ✓ Plan industriel PV amont et aval

Santé - Constats

- ✓ **Plus de 20% des participants** à une enquête publique récente considèrent que la **santé n'est pas prise en compte dans l'évaluation des projets éoliens** et que ces projets ont un impact sur la santé (Reconnu par de nombreux tribunaux en France et en Europe);
- ✓ Les aérogénérateurs géants sont soumis aux codes de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Energie **et échappent aux réglementations du code de la Santé et du Patrimoine;**
- ✓ Les impacts sur la Santé ont fait depuis 2006 (rapport Chouard) l'objet de rapports de l'Académie de Médecine et de l'ANSES **qui n'ont pas été repris dans la législation, notamment sur les niveaux de bruits, les basses fréquences (infrasons), les effets stroboscopiques, les clignotements et les effets d'encerclement;**
- ✓ Le Président de l'Académie de Médecine, Pr P. Tran Ba Huy a été saisi le 1^{er} octobre 2022 et **a accepté de réouvrir son rapport de 2017 notamment sur ses recommandations non prises en compte et** suite aux observations constatées en France et en Europe;
- ✓ Le point-clé pour la santé comme pour la sécurité est **la distance aux habitations qui n'a pas évolué depuis 20 ans** alors que les hauteurs des éoliennes ont été multiplié par 3;
- ✓ Les demandes portées par de de nombreux députés des territoires ruraux **de porter la distance aux habitations à 10 ou 12 fois la hauteur Mât+pale** comme dans de nombreux pays européens a été rejeté en première lecture au Sénat et à l'Assemblée nationale;

Santé - Le cas des basses fréquences - Infrasons

- ✓ Le passage des pales devant le mat **génèrent des vibrations transmises au mat et au sous-sol** sous formes de **basses fréquences jusqu'à 10 km (sol dur)**
- ✓ Ces basses fréquences (<20hz) **ne sont pas audibles et pas mesurables avec les équipements standards** mais ont des **effets physiques sur les organes du corps humain et des animaux**
- ✓ Le physicien Jean-Bernard Jeanneret a publié en 2020 **la démonstration scientifique de ces effets (type syndrome de Menière) et notamment les effets de la résonance de Helmholtz sur les organes**
- ✓ Il recommande que les sites potentiellement identifiés pour des nuisances infrasonores fortes (suivant la géologie) **soient l'objet d'une campagne de mesures vibratoires dans le sol à plusieurs positions et que des mesures infrasonores et vibratoires soient faites conjointement dans les habitations**
- ✓ **Aujourd'hui l'ANSES comme l'Académie de Médecine considèrent que comme on ne l'entend pas on ne sait ou chercher ni le mesurer ...cela n'existe pas**

Santé - Propositions

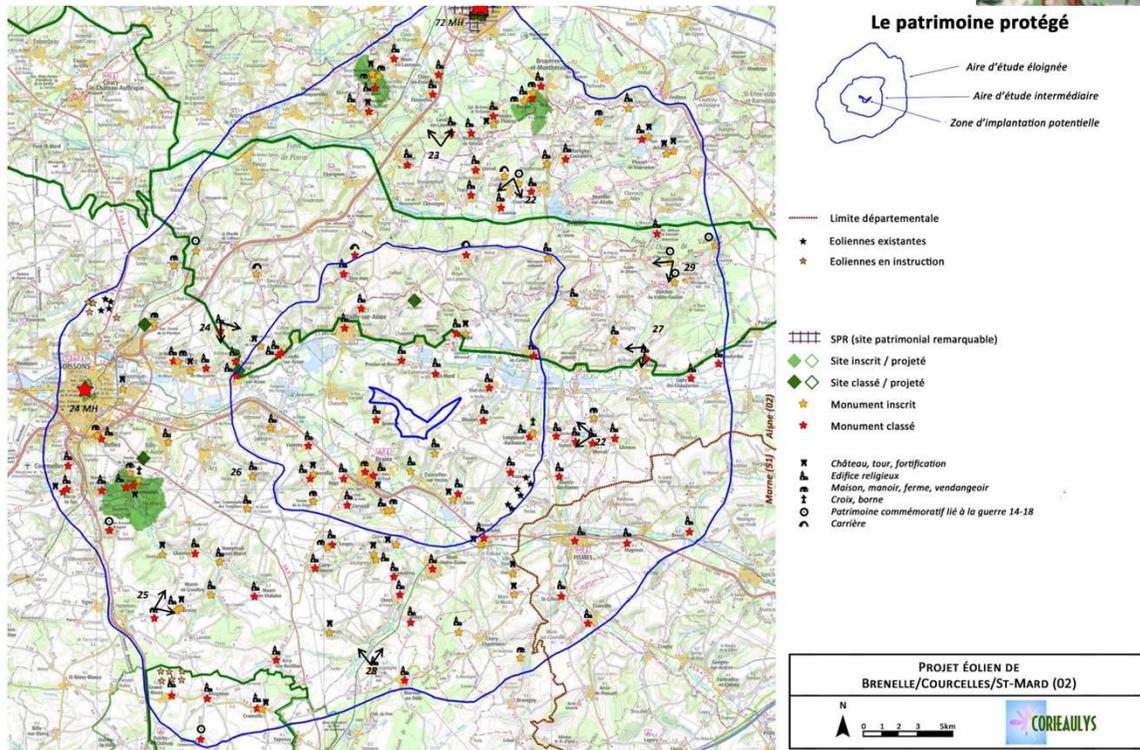
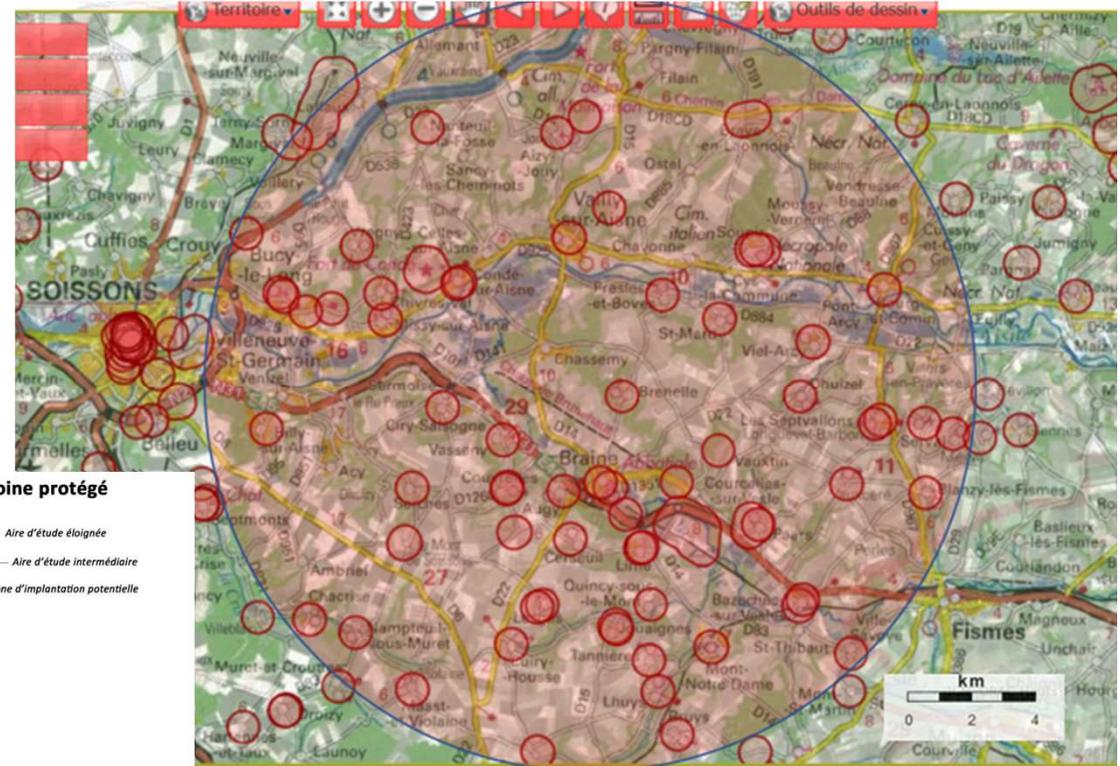
- ✓ Initier la collecte des données au niveau français et européen
- ✓ Demander une étude épidémiologique à la Commission européenne
- ✓ Identifier les sites potentiels ou les effets seront effectivement mesurables (sols durs et concentration éolienne) plutôt que prendre des résultats sur des sols meubles ou le phénomène disparaît rapidement
- ✓ Prendre une mesure de précaution sur la distance (10 fois la hauteur) qui modifie à la marge le potentiel éolien des régions françaises et réduit directement les impacts sur la santé et la concentration industrielle en territoire rural
- ✓ Informer au préalable les résidents concernés des effets réels ressentis (visite de sites existants et rencontre de résidents) avant toute autorisation

Prise en compte du Patrimoine et des Paysages pour le développement des ENR

- **Prise en compte insuffisante**

Exemple de l'enquête publique du projet de parc éolien des 3 Communes du Plateau.

Le rapport de la MRAE ne liste que 36 sites protégés dans un rayon de 12 km alors que le Ministère de la Culture et le document du maître d'ouvrage en recense plus d'une centaine.



*Atlas des Patrimoines –
Ministère de la Culture*

- Prise en compte insuffisante
- Le patrimoine ne se réduit pas aux sites protégés
 - Un héritage culturel et paysager auquel les habitants sont viscéralement attachés.
 - Cadre de vie
 - Typicité des paysages
 - Lieux de mémoire

« Nous avons quitté Reims pour profiter du calme et du paysage... »

Enquête publique :
+ de 20+% des contributions
insistent sur le patrimoine.

« ARRÊTEZ de saccager ce magnifique pays ravagé par toutes les guerres et qui n'a pour vivre que ses paysages et son histoire ! »

Contributions et pétitions autour des projets de parc éolien de Ressons et des 3 Communes du plateau

- Prise en compte insuffisante
- Le patrimoine ne se réduit pas aux sites protégés
 - Un héritage culturel et paysager auquel les habitants sont viscéralement attachés...
 - et dont la préservation est la clef du développement de nos territoires.
 - Attractivité (Tourisme, tissu économique et social, etc.)
 - Habitat et nouveaux usages

« En ma qualité de membre de la commission « tourisme » de la CCVA, je ne peux que regretter de voir les efforts des élus pour vanter les atouts de la vallée de l'Aisne et du pays Soissonnais anéantis par la transformation de notre territoire en zone Seveso (...) »
(Bruno Pequin, maire délégué de Révillon)

Enquête publique du projet de parc éolien des 3 communes du plateau

« Un changement majeur : les acheteurs ne sont plus seulement acquéreurs d'une habitation mais il se positionnent souvent d'emblée comme porteurs d'un projet plus large (...). Dans le même temps, le candidat à l'achat s'inquiète de l'environnement : les autoroutes, les TGV et les éoliennes exercent un effet repoussoir. » (Patrice Besse)



- Prise en compte insuffisante
- Dimensions négligées
- **Actions à venir**
 - Liste des sites protégés actuels et en cours d'instruction (MH, Unesco, Sites patrimoniaux remarquables, Paysage préservé, etc.) ainsi que des secteurs d'activités liées aux différents patrimoines.
 - Cartes des zones d'exclusion (pour notamment prendre en compte les 10 km proposés par l'Assemblée nationale pour la saisine de l'ABF).
 - Travail d'information et de valorisation avec les associations déjà existantes ou à créer.

Braine 2 décembre 2022

Merci pour votre participation



debatenergieaisne@gmail.com

debatenergiemarne@gmail.com

<https://www.eedam.fr>